

Amparo IBAÑEZ
Professeure des écoles
École Publique Élémentaire
Antécume-Pata
97370 MARIPA-SOULA

À

Hervé Célestin
Chef du bureau du Cabinet
du Ministre de l'Éducation Nationale

Antécume-Pata, le 27 février 2007.

J'ai bien pris connaissance du courrier que vous m'avez fait parvenir en date du 12 février 2007.

Vous m'indiquez que Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale a pris connaissance de ma correspondance du 04/02/2007 et qu'il vous a chargé de la transmettre à Monsieur le Directeur Général des Ressources Humaines, dont vous ne m'indiquez ni les noms ni les coordonnées pour le contacter.

Vous avez pris soin de numéroter cette correspondance mais avez jugé inopportun d'en mentionner l'objet et le contenu. Vous avez préféré faire disparaître la grève de la faim de Roland Veillet derrière un numéro anonyme. Contrairement à ce que vous me signifiez, je n'évoque pas une question.

J'évoque un homme qui se bat depuis maintenant près de 4 ans pour demander l'annulation d'une sanction comme l'a demandé Conseil Supérieur de la Fonction Publique.

J'évoque un homme qui a été muté à plus de 300 km de sa famille.

J'évoque un homme en grève de la faim pendant 58 jours.

J'évoque un homme dont les jours ont été mis en danger parce que le Ministre de l'Éducation Nationale a refusé de suivre les avis du Conseil Supérieur de la Fonction Publique ainsi que celui du commissaire du gouvernement auprès du Tribunal administratif.

J'évoque un homme interné d'office en hôpital psychiatrique pour l'humilier, briser sa résistance, ôter sa dignité, le faire disparaître une fois de plus.

J'évoque un homme.

J'évoque un homme nommé Roland Veillet.

J'ai transmis à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, un courrier lui demandant de lever les sanctions à l'encontre de Roland Veillet en grève de la faim depuis plus de 50 jours parce qu'injustement sanctionné.

J'ai moi-même entamé une grève de la faim en solidarité avec Roland Veillet pour alerter Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, Monsieur le Premier Ministre ainsi que le Président de la République intervienne pour ne pas laisser mourir un homme qui réclamait que justice lui soit rendue.

Comme vous le voyez, il ne s'agit donc pas d'une question référencée par vos services, il s'agit de la dignité et de la vie d'un homme, du respect de la loi.

Aujourd'hui, pourtant rien encore n'a été fait, ou plus exactement, le Ministre de l'Éducation Nationale n'a eu de cesse de trouver de nouveaux moyens pour justifier l'injustifiable, allant jusqu'à couvrir un internement d'office en hôpital psychiatrique.

Je n'ai pas encore reçu de réponse du Directeur des Ressources Humaines, alors que la vie d'un homme était en jeu. Que votre lettre soit adressée à Monsieur Amparo IBAÑEZ démontre s'il en était encore besoin le mépris que vous portez aux personnes humaines. Que vous n'ayez pas même pris la peine de porter attention au fait que la personne qui vous écrit est de sexe féminin en dit long sur le mépris que vous portez aux personnels, elle signe surtout l'ignorance et le manque de respect d'un ministère qui a en charge l'éducation des générations futures. Elle augure mal de votre volonté de lever la sanction qui frappe injustement Roland Veillet.

Et pourtant, aujourd'hui comme hier, je réitère ma demande : annulation des sanctions à l'égard de Roland Veillet, ouverture de l'enquête administrative qu'il réclame

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments indignés devant un tel manque de respect des droits et de la personne humaine.

Mademoiselle Amparo IBAÑEZ